

RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00018
Numéro SIREN : 352 875 983
Nom ou dénomination : A. DEMILLY

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2022 sous le numéro de dépôt 7101

Comptes annuels

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



A.DEMILLY

La Maladrie
51150 BISSEUIL
Tél. 03 26 52 33 44
Fax. 03 26 58 94 00
APE : 1102B -
Siret : 35287598300020

mazars

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

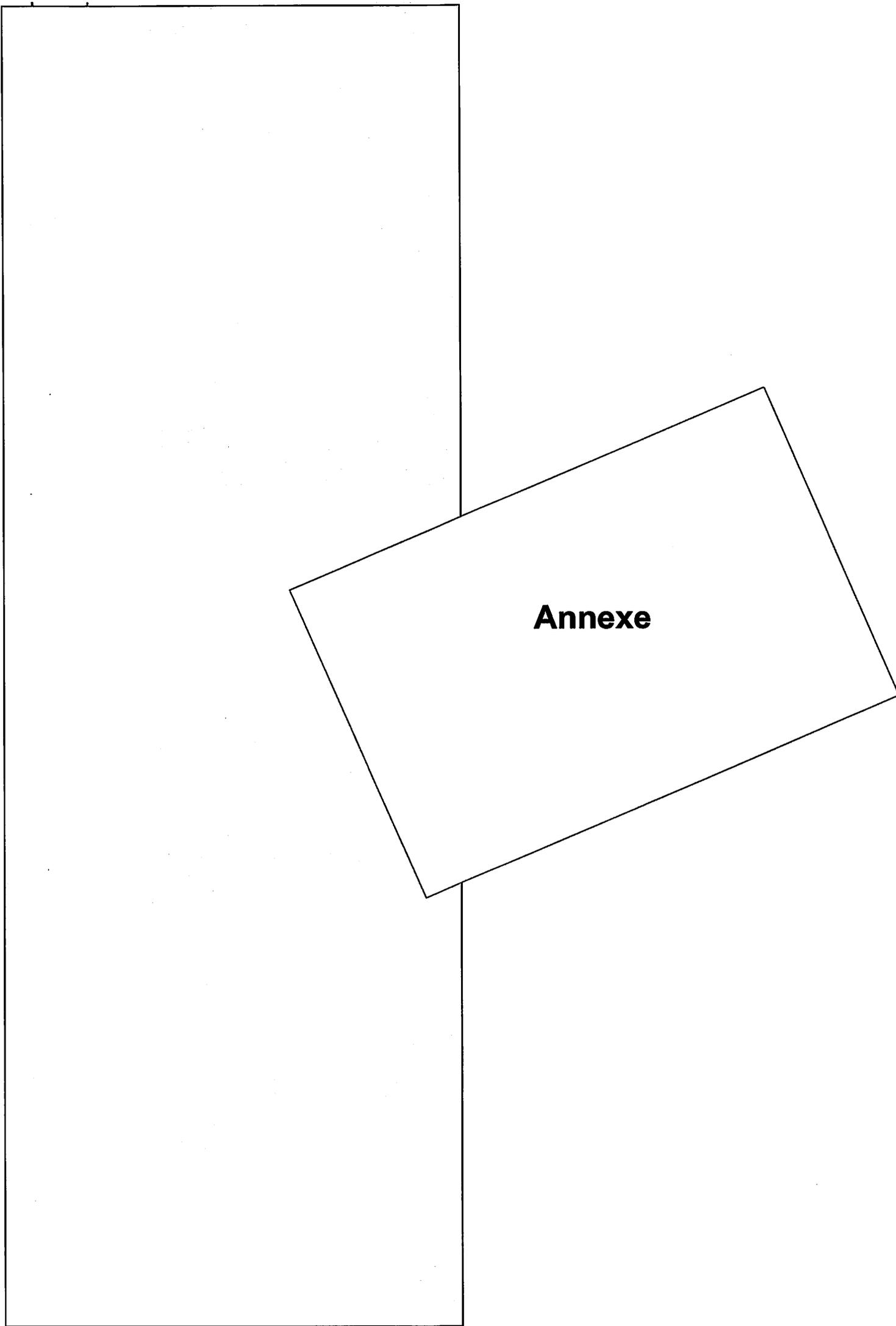
Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	14 427	13 258	1 169	2 002
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	223 350	218 599	4 750	8 250
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 174 697	1 161 142	13 555	3 567
Autres immobilisations corporelles	35 882	30 932	4 950	218
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 448 356	1 423 931	24 425	14 038
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	470 800		470 800	574 149
Produits intermédiaires et finis	4 771 653		4 771 653	4 799 643
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	437 153	2 795	434 358	519 862
Autres créances	115 023		115 023	141 494
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	20 280		20 280	20 280
Disponibilités	442 354		442 354	41 602
Charges constatées d'avance (3)	8 997		8 997	8 609
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 266 259	2 795	6 263 464	6 105 639
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 714 615	1 426 726	6 287 889	6 119 677
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	193 292	193 292
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	45 708	45 708
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 329	19 329
Réserves statutaires ou contractuelles	5 055 199	4 995 189
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	245 489	60 010
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 559 017	5 313 528
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	226	190 491
Emprunts et dettes financières diverses (3)		101 885
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	626 155	492 171
Dettes fiscales et sociales	85 343	21 602
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	17 148	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	728 872	806 149
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 287 889	6 119 677
(1) Dont à plus d'un an (a)		806 149
(1) Dont à moins d'un an (a)	728 872	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	226	190 491
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : A.DEMILLY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 6 287 889 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 245 489 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 427			14 427
Immobilisations incorporelles	14 427			14 427
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	223 350			223 350
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 158 447	16 250		1 174 697
- Installations générales, agencements aménagement divers	8 195	5 764		13 959
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 924			21 924
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 411 915	22 014		1 433 929
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 426 342	22 014		1 448 356

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		22 014		22 014
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		22 014		22 014
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 425	833		13 258
Immobilisations incorporelles	12 425	833		13 258
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	215 099	3 500		218 599
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 154 880	6 262		1 161 142
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 977	1 031		9 008
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	21 924			21 924
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 399 880	10 793		1 410 673
ACTIF IMMOBILISE	1 412 304	11 627		1 423 931

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 561 172 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	437 153	437 153	
Autres	115 023	115 023	
Charges constatées d'avance	8 997	8 997	
Total	561 172	561 172	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 193 292,00 Euro décomposé en 506 titres d'une valeur nominale de 382,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	506	382,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	506	382,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 08/03/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	60 010
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	60 010
Affectations aux réserves	60 010
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	60 010

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	193 292				193 292
Primes d'émission	45 708				45 708
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	19 329				19 329
Réserves générales	4 995 189	60 010			5 055 199
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	60 010	-60 010	245 489		245 489
Dividendes					
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	5 313 528		245 489		5 559 017

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 728 872 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	226	226		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	626 155	626 155		
Dettes fiscales et sociales	85 343	85 343		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 148	17 148		
Produits constatés d'avance				
Total	728 872	728 872		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	16 460
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	226
Total	16 686

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	8 997		
Total	8 997		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	207 819		207 819
Ventes de marchandises	1 166 086	182 711	1 348 796
Produits des activités annexes	29 959		29 959
TOTAL	1 403 864	182 711	1 586 575

A.DEMILLY
Société par actions simplifiée au capital de 193 292 euros
Siège social : La Maladrie, 51150 BISSEUIL
352 875 983 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 245 488,98 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	245 488,98 euros
A titre de dividendes	50 600,00 euros
Soit 100,00 euros par action	
Le solde	194 888,98 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 5 250 087,76 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 600,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 50 000,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

100 188,00 euros, soit 198,00 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 188,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 99 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

75 900,00 euros, soit 150,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 900,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 75 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

La société LE CHENE
Représentée par Alain DEMILLY

